

FICHE

Alerter en cas de prescription de médicament à base de valproate chez une patiente

Systeme d'aide à la décision indexée par médicament
référéncé par la HAS

Validée par le Collège le 19 décembre 2024

Objet et champ d'application du SAM

Identifiant du SAM	2023.0360
Titre du SAM	Alerter en cas de prescription de médicament à base de valproate chez une patiente
Demandeur	Caisse Nationale d'Assurance maladie (CNAM)
Auteur	thomas.mondschein@assurance-maladie.fr
Logiciels de soins ciblés	01_LAP de médecine ambulatoire 02_LAP hospitaliers 03_LAD d'officine 04_LAD de PUI
Date de validation du SAM	2023_10_05
Date d'actualisation du SAM	2024_12_19
Numéro de version du SAM	V2.0
Statut du SAM	Actif

Algorithme décisionnel du SAM

Si les conditions de déclenchement ci-après sont remplies :

Expression conditionnelle	SI la prescription COMPORTE un médicament qui CONTIENT la substance active « VALPROATE » OU « ACIDE VALPROÏQUE », OU « DIVALPROATE », OU « VALPROMIDE »
01_LAP de médecine ambulatoire	
ET	
02_LAP hospitaliers	ET SI sexe féminin
ET	ET SI âge PLUS PETIT OU EGAL A 55 ans
03_LAD d'officine	
ET	
04_LAD de PUI	

Alors afficher :

Le message vu par les utilisateurs de	« En raison des risques associés au valproate lorsqu'il est administré pendant la grossesse, la prescription initiale chez les patientes doit obligatoirement s'accompagner de la signature d'une attestation annuelle d'information partagée »
01_LAP de médecine ambulatoire	
ET	
02_LAP hospitaliers	
Le message vu par les utilisateurs de	« En raison des risques associés au valproate lorsqu'il est administré pendant la grossesse, la dispensation nécessite en plus de l'ordonnance l'attestation annuelle d'information partagée »
03_LAD d'officine	
ET	
04_LAD de PUI	
La source	https://ansm.sante.fr/tableau-marr/valproate-et-derives
Le contact	thomas.mondschein@assurance-maladie.fr
Le logo de l'organisme en charge de l'élaboration et de l'actualisation du SAM	